

PROGRAMME DE FORMATION

Améliorer l'accompagnement éducatif des personnes souffrant de pathologies psychiatriques. La démarche et les outils de

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif travaillant à l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier les différentes pathologies psychiatriques.

Adapter les outils de réhabilitation sociale pour favoriser l'autonomie des personnes accueillies.

Mettre en lien le projet personnalisé autour de compétences telles que la gestion de l'argent, de son temps, l'amélioration des habiletés sociales et de sa présentation.

Programme

Les bases de psychopathologie : structure de personnalité et pathologies psychiatriques fréquemment rencontrées dans les établissements et services médico-sociaux.

Cerner les mécanismes de défense, réfléchir à son attitude, sa contre-attitude, à la question de l'inclusion des personnes.

Les outils de réhabilitation sociale pour les personnes souffrant de pathologies mentales : l'approche psycho-éducative (définition, apports limites et validations scientifiques).

Des outils d'évaluation des acquis par domaine de compétences, l'élaboration d'objectifs pour enrichir et affiner le projet personnalisé.

Des outils de réhabilitation sociale pour proposer concrètement des activités autour de différents domaines de compétences : la gestion de l'argent, la gestion de son temps, l'amélioration des habiletés sociales et de sa présentation.

L'organisation des séances individuelles et groupales, l'articulation entre les projets personnalisés et les projets pédagogiques des activités.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Etudes de cas. Exercices pratiques et mises en situation. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.